Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 631

Artikel: Petit courrier de nos lectrices

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264762

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Soutenez votre "Mouvement" en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

AGENCE DE LA HARPE s. a. 50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38

Voyages - Expéditions · Affaires immobilières

ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ TÉLÉPHONE

MAGNENAT

28, RUE DU MONT-BLANC GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72



Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées. Bouquets et Couronnes, chez

E. Preisig.

Rue de Villereuse

Pour déménager à des prix raisonnables

SAUVIN SCHMIDT & Cie S. A. GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

Foyer de la Femme

1, Rue de la Vallée
Chambres et pension
pour dames et jeunes filles
Prix modérés. Tél. 4.59,93

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevolses. Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies. Produits de première qualité aux prix les plus modèrés. Pas de personnel non qualifié.

Epuration à vapeur "Au Cygne du Nord" fondée en 1860

2, rue John-Grasset Albert Schutzlé Usine à vapeur Plainpalais Tél. 4.31.33

Désinfection de locaux après maladie, décès ou toute autre cause d'infection, par les gaz de Formol ou DE COUVERTURES ET TOUTES ESPÈCES DE LAI-NACES. Destruction de punaises par de puissants procédés chimiques.

VOUS LIREZ

50 nouveautés pour Fr. 11.— avec notre abonnement valable 2 ans

PRIOR CORRATERIE, 9

"LE CARILLON" Place Chauderon LAUSANNE Restaurant - Tea-room sans alcool Restauration soignée à prix modiques

Son Tea-room

sont encore peu répandues dans les pays agricoles. En effet, l'assurance-chômage y est pratique-ment non existante, de même que l'assurancement non existante, de même que l'assurance-maternité, certains pays, tels que la Suède, la Nouvelle-Zélande et la Grande-Bretagne, ayant seulement développé dans quelques régions une excel-lente organisation de services de sages-femmes. L'assurance-accidents a été introduite à mesure que s'est développé l'emploi de machines agrico-les, mais des travaux dangereux ou malsains ne tombent sous le coup d'aucune assurance, et fait que les docteurs habitent souvent très loin de ceux qui auraient besoin de leurs soins est encore une source de complications.

On sait que le premier effort pour créer une assurance pour les travailleurs agricoles est dû aux efforts du B. I. T., puisque la Conférence Internationale du Travail vota en 1921 une recommandation à cet effet, suivie en 1927 par une Convention rendant l'assurance-maladie obligatoire pour cette catégorie de travailleurs. Cette Convention, ratifiée par 11 Etats, n'est nulle part, sauf en U.R.S. S., appliquée selon un système aussi remarquable qu'en Nouvelle-Zélande:

ne contribution obligatoire d'un shelling par une contribution obligatione d'un shelling par livre de salaire touché permet, selon l'expression d'un Premier Ministre, « de pourvoir aussi gé-néreusement que possible aux besoins de toute personne que l'âge, la maladie, le chômage, le veuvage ou d'autres infortunes ont mise en état de nécessité ». Si la guerre n'a pas interrompu les progrès en ce domaine, il est de toute importance que l'appèsquerre voie prendre un essor toujous que l'après-guerre voie prendre un essor toujours plus grand aux assurances sociales des popula tions agricoles.

On entendit ensuite une oratrice polonaise, qui présenta un tableau très vivant des progrès qu'a-vait réalisés en ce domaine son pays, durant les vingt-cinq ans de l'entre-deux guerres. Sitôt son indépendance recouvrée, en effet, la Pologne avait mis sur pied un système obligatoire et uniforme d'assurances administré par l'Etat, système qui, d'assirances administre par l'Etat, système (un, s'il avait des avantages certains, présentait d'autre part l'inconvénient de l'accroissement de la bureaucratie. Tout travailleur, sa femme, ses enfants, et ses parents, s'ils étaient à sa charge, étaient au bénéfice d'une assurance-maladie-maternité-accidents du travail maladie-industrielle-chô-

Petit Courrier de nos Lectrices

S. B. à Electrice protestante (No 630). dédain pour les femmes, dans l'Eglise nationale évangélique vaudoise, est encore plus grand que vous ne le pensez, ma chère sœur. Non seulement les femmes, qui remplissent les églises, ne peuvent pas faire partie des conseils de paroisse, mais encore on ne pense même pas à elles, nommément, quand on s'adresse à la charité du « peuple de PEglise ». Ainsi, l'Eglise nationale, dont chaque exercice se termine par un déficit qui grignotte sa fortune, vient d'adresser « à ses chers frères », un chaleureux appel en faveur de l'offrande de Noël. Les «chers frères», et encore plus les chères sœurs ont répondu à l'appel et donné une somme importante. Croyez-vous que la Commission synodale qui s'est adressée aux « chers frères » pen-sera à remercier les « chères sœurs » ?

Le « barbare » moyen âge était plus poli, quand chacun et chacune apportait sa contribution à la construction des cathédrales, en nature ou en es-pèces; le cardinal Eudes de Châteauroux pouvait dire, au milieu du XIIIe siècle, que si la cathé-drale de Paris avait été édifiée, « c'était en grande partie grâce aux oboles des femmes ». Dédié aux protestants du XXe siècle.

Voisine de campagne. - Est-ce que j'ose, dans ce Courrier, où l'on discute tant de problème so-ciaux, moraux et politiques, venir avec une quesciaux, moraux et politiques, venir avec une ques-tion toute simple et toute prosaïque? Mais comme elle touche aussi à une préoccupation plus élevée, je la risque! La voici : peut-on sans inconvénient donner de l'alcool à des poules? Aux lectrices que cette question fera rire, je répondrai tout de suite que, jusqu'à présent, j'a-vais cru, sur la foi de souvenirs d'enfance, du

temps où nous nous amusions dans notre bande de gamins et de gamines à rendre ivres ces mal-heureuses volatiles, que leur administrer de Val-

cool avait pour elles les mêmes inconvénients que pour les humains. Mais la fermière, ma voisine avec qui je fais souvent un brin de causette, vien de m'assurer, devant la carence répétée de se poules qui n'ont pas voulu pondre de tout le mois de décembre, que le seul moyen d'avoir des œufs en ce moment était de leur ingurgiter de la mie de pain trempée dans du vin rouge; et quand je lui ai objecté que l'alcool stérilise au contraire souvent les humains, elle m'a rétorqué avec con viction que pourtant sa voisine avait obtenu d'ex bien perplexe, et ne sachant à qui m'adres-ser, j'ai songé au cher Mouvement dont je remercie d'avance les lectrices qui voudront bien me conseiller dans mon embarras!

Henriette à plusieurs. - Dans l'excellent au ticle du Coopérateur qu'il a consacré au dernier livre d'Elisabeth Huguenin, La femme devant son destin, — au fait pourquoi le Mouvement n'en a-t-il pas parlé? — Edmond Privat écrit que, maintenant, tout au contraire de ce qui se passai dans son enfance, les fillettes ne doivent plu regretter de ne pas être des garçons. Je n'en suis pas du tout aussi certaine que lui! et serai bien intéressée d'avoir sur ce point l'avis d'autres lec-trices de notre journal, car je ne crois pas comme notre ami que « nous vivions à l'époque de la

1 Parce qu'il n'en a eu encore ni la place ni le temps! Se rend-on compte des difficultés auxquelles notre journal doit faire face, lui qui dispose pour chacun de ses numéros de en tout cas trente fois moins de place au minimum qu'un quo-idien (puisqu'il ne paraît que tous les quinze jours et sur deux pages, alors que bien rare est le grand journal qui ne s'octroie pas pour chaque numéro six ou huit pages), et qui malgré cela cherche à fenir ses lecteurs au courant d'une fonile de faits et d'idées dont ne parlent, ni les quotidiens, ni les hebdomadaires? Sans doute, si l'on y réfléchit, voudra-t-on bien être indulgent à son égard. (Réd.).



Bibliothèque pour la jeunesse Au Blé qui Lève chez Mme J.-L. DUFOUR

La Vuachère LAUSANNE Prêts de livres dans toute la Suisse.

Renseignements gratuits

R. CRISTIN - GENEVE

COMESTIBLES - VOLAILLES - CONSERVES VINS - LIQUEURS - CHAMPAGNES

Hôtel des Familles GENÈVE

"Christliches Hospiz"

en face de la gare
TOUT CONFORT

Chambre depuis Fr. 4.50

POMPES FUNEBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lanc 5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1°

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES

PHARMACIE M. MULLER & Cie

Place du Marché

CAROUGE - GENÈVE

Téléphone 4.07.07

SIROP ADÉCO, contre la coqueluche des enfants, la toux et le catarrhe rebelle des adultes et des vieillards.

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés Tous les genres

Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

Fraisse & C TEINTURIERS

conseillent bien, exécutent au mieux

Tous Travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins: 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35 7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37 2, Rue Micheli-du-Crest Tél. 4.17.39 Usine et magasin: 53, Rue de St-Jean Tél. 2.35.95



1, rue du Vieux-Collège- Genève (côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

mage et vieillesse. Les dispositions de l'assurancemaladie étaient spécialement larges et compre-naient le traitement libre par des médecins spé-cialistes, le séjour libre dans des hôpitaux, des sanatoria pour tuberculeux, des maisons de con-valescence et de vacances, et des homes d'enfants à la montagne. Les primes payées pour l'assurance-maternité équivalaient à 100 % du salaire, et cela pendant 12 semaines durant lesquelles la place de l'ouvrière lui était garantie. Les mères allaitant elles-mêmes leur enfant recevaient une pinte de lait par jour. Les versements de l'assurance-vieillesse étaient de 80 % du salaire pour rance-vieillesse étaient de 80 % du salaire pour les travailleurs manuels, et de 60 % pour les employés; une veuve recevait 30 % du salaire de son mari décédé, des orphelins 20 %. Il est na-vrant de songer que la guerre a interrompu tout ce développement social et économique, que ce sera une tâche urgente de rétablir quand viendra

En Tchécoslovaquie, dont parla ensuite une ressortissante réfugiée, tous les travailleurs étaient également au bénéfice d'une assurance obligatoire contre la vieillesse, la maladie et les accidents, employeurs et employés payant des cotisations à parts égales. Quand la guerre éclata, on étudiait la création de pensions de retraites entrant en vigueur pour les hommes à 65 ans et pour les femmes à 60, ainsi que celle d'un système géné-ral d'assurances accompagnant tout individu du berceau à la tombe. L'Autriche, enfin, dont il fut aussi question, réclama l'honneur d'avoir été le premier pays d'Europe centrale à assurer tous les travailleurs agricoles, le montant des cotisations et celui des primes étant basé sur le taux des salaires.

La question fut encore soulevée, à la fin de cette séance, du taux de la morbidité féminine plus élevé que celui de la morbidité masculine, ou en d'autres termes, si les femmes sont proportionnellement plus malades que les hommes? Une femme médecin allemande répondit femmes sont tuberculeuses en une plus forte proportion que les hommes; mais comme cette réunion ne pouvait pas ne pas finir sur la note féministe! la présidente, une Anglaise, releva bien vite que, lorsque l'on parle du taux plus élevé de morbi-dité féminine, l'on tient compte des maladies iné-vitablement causées par la fonction maternelle de la femme, alors que la différence est minime entre le taux de morbidité de l'homme et de la femme célibataires. C'est pourquoi le montant des mes devrait être toujours basé sur celui des salaires, et celui-ci être égal pour les deux sexes!

(Libre adaptation de l'anglais par J. Guev-BAUD.)

A travers les Sociétés

Cours pour infirmières visiteuses.

La Source, école évangélique de garde-malades, à Lausanne, vient de terminer un cours de préparation au diplôme d'infirmière visiteuse, patronné par la Ligue vaudoise contre la tuberculose

et par la Croix-Rouge, qui a réuni 25 infirmières diplômées de plusieurs écoles; 42 médecins, des juristes et des spécialistes leur ont donné 121 leçons, suivies de la visite des principales œuvres sociales de Lausanne et du canton. Les examens ont été passés devant un jury composé de Mme Dr. Ch. Olivier, Mme Linette Comte, avocate à Lausanne, à qui avait été confié une large partie de l'enseignement, et de M. Dr. André Guisan (Lausanne); 25 élèves ont reçu le diplôme qui devra être suivi de deux stages pratiques. Pun en viille l'autre à la comparatiques. pratiques, l'un en ville, l'autre à la campagne.

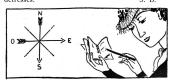
Union des femmes.

Union des femmes.

L'Union des femmes de Lausanne a tenu, le 17 décembre, son assemblée générale annuelle sous la présidence de Mile L. Comte, avocate, qui a rappelé la mémoire de sept disparues; Muse Henri Thélin et Mile F. Grand ont été nommées membres d'honneur. L'Union a continué de consacrer ses séances mensuelles à des sujets d'actualité; la vente en faveur de ses activités a produit 274 fr.; on continue de solliciter la collaboration des membres de l'Union, aussi bien de la part des autorités que des associations d'utilité publique.

L'assemblée a annouvé les différents de l'utilité publique.

L'assemblée a approuvé les différents rapports qui lui ont été présentés. Les cours, fréquentés par 135 élèves de la Suisse àllemande (125 pour le français, 6 pour l'anglais et 4 pour la coupe, mode, confection), continuent de rendre de grands services. Les bureau d'adresses, dirigé par Mue J. Landry, a reçu 445 inscriptions, 251 demandes de travail et 195 offres de travail; il est fort utile pour nombres de femmes en quête d'un travail qui leur permette d'acquérir l'eau et le pain quotidiens. Le bureau de conseils juridiques, dirigé par Mue Ed. Jeannet, avec la collaboration de Mies Comte, Quinche, avocates, de M. P. Vallotton, avocat, de Mues Schaefer, Leuenberger, Joseph, voit toujours défiler le même cortège de détresses.



Carnet de la Quinzaine

Dimanche 24 janvier:

Genève: Les cinq minutes de la Solidarité cau-serie par Radio, 18 h. 45: La communauté d'action pour la famille.

undi 25 janvier:

Genève: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30: Séance
du Groupe d'études: La Suisse de demain.
Les réformes économiques: La collaboration
entre la production et la consommation, sujet introduit par Mie S. Renaud. Cordiale
invitation aux membres de l'Association et à leurs amis.

Mercredi 27 janvier:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h. 30: Les vitraux de la cathé-drale de Chartres, conférence avec projections lumineuses par M^{III} H. Hantz. Entrée libre.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE